

# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,  
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01115101 - 21 - 1</b>			
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>SCEA LE BOUSQUET</b> 3 Tausinat Est 33330 - SAINT CHRISTOPHE DES BARDES Activité principale : <b>Producteur</b>		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité :  <i>Productions végétales :</i> Raisin de cuve : VRC: Malbec, cabernet sauvignon, cabernet franc, merlot Raisin de cuve : RVI/VRN: Malbec, merlot Prairie permanente : PPH Autres fruits : Verger  <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint emilion grand cru millésime antérieurs à 2014 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bordeaux sup millésimes antérieurs 2014	5. Définis comme :		6. Période de validité
			du :                      au :
	biologique	18/11/2021	31/03/2023
	biologique	18/11/2021	31/03/2023
	biologique	18/11/2021	31/03/2023
	biologique	18/11/2021	31/03/2023
	conventionnel en parallèle	18/11/2021	31/03/2023
	conventionnel en parallèle	18/11/2021	31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle :                      18/11/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande  
Le 22/12/2021  
Le Directeur, François LUQUET



**CERTIFICAT**  
**de conformité au mode de production biologique**

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01115101 - 21 - 1</b>	
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>SCEA LE BOUSQUET</b> 3 Tauzinat Est 33330 - SAINT CHRISTOPHE DES BARDES Activité principale : <b>Producteur</b>	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16
4. Catégories de produits/activité :  <i>Produits transformés et process :</i> Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bordeaux sup 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015, 2014  Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint Emilion Grand cru 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015, 2014	5. Définis comme :  biologique  biologique
	6. Période de validité du : 18/11/2021 au : 31/03/2023  18/11/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 18/11/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande  
Le 22/12/2021  
Le Directeur, François LUQUET

